



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE

KINSHASA, le 10 novembre 1975

Boîte postale 8724
Tél. 222 85 - 250 99

Réf.: 220.00
551.92 JPW/cm
551.94

Direction politique
Département politique fédéral
3003 B E R N E

CONFIDENTIEL

Participation du soussigné
à l'audience Celio-Mobutu

an	KH	15	HD				a/a
Date	17.11.	18.11.	19.11.				
Visa	1/1	3					
EPD	17 NOV. 1975						
Ref.	A.C. 41. 110. 0. (2)						

d.B. 15. 21. faire

d.B. 34. 66. faire. 0

Monsieur l'Ambassadeur,

celle lettre demande pas de reporté J.A.J.
Par souci de brièveté (et n'étant pas très bien), je me suis abstenu d'essayer de résumer dans mes télex No 86 et 88 tous les aspects de la question citée en marge. Ces aspects ne sont du reste pas déterminants, mais assez importants pour que je les mentionne ci-dessous.

1. Beaucoup des actions et décisions du Président Mobutu sont entourées ici d'une confusion préalable et ultérieure extrême, due aux luttes d'influence des conseillers officiels et privés du Président. De ce fait, ces actions, décisions et les démarches y relatives provoquent fréquemment des malentendus, voulus ou involontaires. L'atmosphère et la mentalité locales influencent les commerçants et hommes d'affaires occidentaux ici et, par eux, leurs maisons mères en Occident.

2. La (bienfaisante) démarche en septembre dernier de M. Celio, qui a remis à M. Mobutu notre aide-mémoire sur les zaïrisations, n'a pas échappé à la règle. Pour votre information strictement confidentielle, je vous signale que M. Friedrich (Ciba-Geigy Kinshasa) m'a ainsi "confié à titre particulièrement amical" que "la défense des intérêts de Ciba-Geigy auprès du Président Mobutu par une personne certes bien intentionnée mais non mandatée par Ciba-Geigy avait surpris Bâle". A ma demande de précisions, il répéta "Je dis 'surpris'. Rien de plus. Ne voyez pas de reproches. Seulement 'surpris'". Je lui ai alors exposé exactement la nature de la démarche de M. Celio. Il a approuvé, a déploré "des malentendus", m'a encore remercié de nos efforts et m'a déclaré vouloir immédiatement "expliquer à Bâle". Je crois, en toute humilité, que si je n'avais pas avec M. Friedrich (comme avec nos autres compatriotes) des relations particulièrement amicales et confiantes, il ne m'aurait rien dit, et le malentendu (il a refusé de le préciser autrement que par la qualification "des bêtises; n'en parlons plus") aurait subsisté. (Il se peut aussi qu'il

Das sieht aber nur auf eine Inkompetenz bei Ciba-Geigy (sp. deren lokale Vertreter) - Celio zurück. KH

2.

ait simplement été vexé).

3. Il m'est revenu de bonne source qu'un autre "notable" suisse local aurait laissé échapper : "heureusement que Weber n'était pas là quand Mobutu a reçu Celio, sinon notre Ambassadeur aurait participé à l'audience 'à la remorque du Vice-Président d'Alusuisse'. Weber est notre Ambassadeur à tous; pas celui d'Alusuisse". Certes (cf. "Le meunier, son fils, et l'âne"), on ne peut contenter tout le monde, cette remarque était infondée, et il faut saisir les occasions. D'autre part,

4. Depuis mon dernier entretien avec Monsieur l'Ambassadeur Iselin, j'ai appris par M. Martin Hofmann (dont vous savez les contacts avec le Président Mobutu qui affectionne les confidentiels et intermédiaires sans responsabilités officielles ni envergure encombrante) que le Président Mobutu me recevrait personnellement sans difficulté. Alors que, pour la plupart de mes collègues, le Président est inabordable sans grands efforts et insistance ou motif spécial (message personnel de leur Chef d'Etat au Président, etc...) cet "appel du pied" est intéressant. Toutefois, ce n'est peut-être pas un appel du pied, mais une simple remarque occasionnelle de M. Mobutu dont les paroles sont un mélange de déclarations mûrement pesées et d'"échappées" bantoues.

5. Il faut donc à la fois ne pas manquer les occasions, et appuyer nos industriels et commerçants au maximum, d'une part, et, d'autre part, éviter de donner à penser que le représentant d'une firme privée devient le porte-parole de la Confédération ou qu'une affaire ne peut être menée à bien ici que par le recours à un ancien Chef d'Etat.

6. Tout cela est regrettablement complexe. Je pense que la conscience de ces complexités est nécessaire aux agents diplomatiques à Kinshasa pour acquérir et garder la sympathie de leurs interlocuteurs zairois et de leurs compatriotes ici. La devise d'un agent diplomatique occidental en Afrique noire pourrait être "comprendre, sentir, percevoir, mais tout de même trancher" et sa ligne de conduite "être discret mais s'affirmer par soi-même tout en ne négligeant aucune possibilité parallèle". Nous ne devons en tout cas pas nous laisser "manger" ni paralyser par ces complexités. J'ai donc rédigé un télégramme simplifié. Vous y avez judicieusement répondu de façon adéquate et pertinente. Sur ces bases, je vais agir avec simplicité et, j'espère, efficacité. Mais j'ai cru bon de vous exposer l'arrière-plan de cette question, sans avoir, hélas, pu éviter tout reflet du byzantinisme contre lequel nous luttons quotidiennement.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse


(J.-P. Weber)

Copie est envoyée à la Division du Commerce, D.F.E.P., 3003 Berne

*merci du coupli-
ment!*